



PLAN
MERCREDI



Crédit photo : Max Fischer

Mairie de Rumilly
Place de l'Hôtel de Ville
74150 RUMILLY



Table des matières	
➤ PORTEUR DU PROJET : PLAN MERCREDI	3
➤ TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNES	3
➤ PILOTAGE ET COORDINATION	4
➤ OBJECTIFS ET MOYENS	5
1/ Partenaires :	5
2/ Les objectifs éducatifs du plan mercredi partagés par les partenaires :	5
3/ Locaux et installations utilisés sur les temps scolaires périscolaires et Extrascolaires :	7
4/ Modalités de suivi et d'évaluation du projet :	8
➤ CHARTE QUALITE SELON 4 AXES.....	8
1/ Complémentarité et cohérence éducative des différents temps de l'enfant :	8
2/ L'inclusion et l'accessibilité de tous les publics :	8
3/ Mise en valeur de la richesse du territoire :	9
4/ Développement d'activités éducatives de qualité :	10
1) Sur le temps périscolaire :	10
2) Sur les mercredis et vacances scolaires :	11
3) Les projets transversaux :	12
➤ EVALUATION :	13

👉 PORTEUR DU PROJET : PLAN MERCREDI

Porteur du projet :

M. le Maire de Rumilly : Christian Heison

Place de l'Hôtel de Ville

74150 Rumilly

Durée du projet : 2022-2025

Responsable Projet :

M. GAILDRAT Emmanuelle

Directrice Education Jeunesse

1, Rue Filaterie

74150 RUMILLY

emmanuelle.gaildrat@mairie-rumilly74.fr

patrice.vinatier@mairie-rumilly74.fr



👉 TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNES

TERRITOIRE :

La commune de Rumilly a mis en place deux Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) ayant pour vocation l'accueil des enfants Rumilliens ainsi que des enfants dont les parents travaillent ou sont scolarisés à Rumilly.

Ainsi, les enfants de maternelles sont accueillis à l'école du Centre à Rumilly et les élémentaires à l'Espace loisirs du Bouchet de Rumilly.

La commune de Rumilly possède 3 écoles Maternelles 2 écoles Elémentaires, 1 école Primaire et gère son service périscolaire, sachant que chaque école dispose d'un accueil périscolaire.

ECOLES CONCERNEES :

3 Ecoles Maternelles :

- Ecole Maternelle du Champ du Comte - 120 enfants
- Ecole Maternelle des Prés Riants - 90 enfants
- Ecole Maternelle du Centre - 170 enfants

2 Ecoles Elémentaires :

- Ecole élémentaire Albert André/Léon Bailly - 315 enfants
- Ecole élémentaire de René Darmet-340 enfants

1 Ecole Primaire :

- Ecole élémentaire Joseph Béard – 154 enfants
- Ecole Maternelle Joseph Béard - 100 enfants

Soit 1289 enfants sur le territoire de Rumilly accueillis chaque jour scolaire.

En annexe : *Les services de la DSDEN ou les directrices d'école joindront au projet une annexe indiquant les effectifs par niveau et leur projet d'école.*

✚ PILOTAGE ET COORDINATION

Le plan mercredi est élaboré et mis en œuvre dans le cadre du Projet Educatif De Territoire (P.E.D.T.).

Un comité de pilotage nommé Comité consultatif, instance de dialogue chargée de mobiliser et d'informer les partenaires, de co-construire le projet et d'en assurer le suivi et l'évaluation existe d'ores et déjà.

Composition du Comité consultatif :

Mme BOUKILI Manon, Maire Adjoint à l'Education,

M.MONTEIRO-BRAZ Miguel, Maire Adjoint aux sports, vie associative et à la jeunesse,

Elus de la Commission Education/Jeunesse,

D.S.D.E.N.,

Inspectrice de l'E.N.,

C.A.F. et S.D.J.E.S.,

Directrices d'école,

Directrice de l'Education et de la Jeunesse : Emmanuelle GAILDRAT,

Directeur Adjoint de l'Education et de la Jeunesse : Patrice VINATIER,

Responsable de Pôle Maternelles/Scolaire/Périscolaire : Aude VASSY,

Responsable de Pôle Do'minos/Scolaire/Périscolaire/Extra Elémentaire : Adrien HAWKINS,

Responsable de Pôle Mosaïque/Scolaire/Périscolaire/Extra Maternelles : Olivier COGNARD,

Représentants de parents d'élèves (A.D.E.R.),

Référent coordonnateur de Pôles :

Aude Vassy Responsable de Pôle « Maternelles » Scolaire-Périscolaire :

Coordonnées : aude.vassy@mairie-rumilly74.fr

04.50.64.69.20 // 06.16.18.51.57

Olivier COGNARD Responsable de Pôle Scolaire-Périscolaire-Extrascolaire « A.C.M. Mosaïque » :

Coordonnées : direction.mosaic@mairie-rumilly74.fr

04.50.64.69.20 // 06.25.28.51.03

Adrien HAWKINS Responsable de Pôle Scolaire-Périscolaire-Extrascolaire « A.C.M. Do'minos » :

Coordonnées : direction.domino@mairie-rumilly74.fr

04.50.64.69.20 // 06.29.11.16.42

Sous la présidence du maire, le comité consultatif (P.E.D.T.) se réunira 1 fois par semestre avec l'ensemble des acteurs contribuant au plan mercredi dont le

coordinateur du projet, des représentants des parents d'élèves, les directrices d'école et des accueils de loisirs. Le plan mercredi sera aussi présenté au conseil d'école.

📌 OBJECTIFS ET MOYENS

1/ PARTENAIRES

Les accueils péri et extrascolaires travaillent en collaboration avec les associations locales pour les activités sportives et culturelles ainsi qu'en transversalité avec les services municipaux, Quai des arts, Musée, Police Municipale, C.C.A.S., Espace Croisot, Médiathèque, Bibliothèque et Cinéma, Piscine Municipale, Ecole de musique...

Partenaires institutionnels : C.A.F., S.D.J.E.S., D.S.D.E.N., Ecoles.

Le plan mercredi s'appuie en effet sur un partenariat entre la mairie, les services de l'état D.S.D.E.N., S.D.J.E.S., la C.A.F., M.S.A. pour répondre à des besoins éducatifs clairement identifiés sur le territoire ; il contribue ainsi à une politique de réussite éducative pour tous, et favorise l'accès de tous aux pratiques de loisirs éducatifs, notamment aux accueils de loisirs.

2/ LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PLAN MERCREDI PARTAGES PAR LES PARTENAIRES

Les objectifs éducatifs seront à ajuster en fonction du travail de diagnostic en cours de réalisation en collaboration avec la communauté de communes en vue d'élaborer le C.T.G. (Convention Territoriale Globale) réalisé sur le territoire.

Cependant, sur le 1^{er} diagnostic, plusieurs axes ont été mis en place dans le P.E.D.T.

LES OBJECTIFS DU P.E.D.T. :

✚ **L'enfant au centre des réflexions :**

Afin de parvenir à cet objectif, il sera question de mobiliser les ressources du territoire, pour permettre à chacun d'avoir accès aux connaissances, loisirs et sports.

Pendant les différents temps d'accueil de l'enfant, les interlocuteurs se doivent de transmettre leurs savoirs, et permettre de faire émerger des compétences.

Afin de mener l'enfant à un plein épanouissement, le P.E.D.T. donnera comme orientations :

- Une cohérence et complémentarité entre les activités scolaires/périscolaires/extrascolaires en lien avec le projet d'école,
- Des règles communes sur les différents temps d'accueil de l'enfant,
- La présence de coordonnateurs pendant les temps scolaires/périscolaires/extrascolaires,
- Une politique tarifaire adaptée.

✚ **Favoriser les rapports entre tous visant une harmonie de vie en société où la nature a toute sa place : respect, tolérance, différence :**



Le P.E.D.T. a pour rôle d'offrir une continuité éducative fondée sur les valeurs de respect mutuel par l'intermédiaire du respect de son environnement, des autres, l'acceptation de la différence, la solidarité entre les enfants.

Afin de mettre en pratique ces valeurs, les activités et actions seront basées sur les échanges, la mixité sociale, la rencontre sur la découverte de son milieu naturel, de son environnement institutionnel par une sensibilisation à la citoyenneté et ce par :

- La mise en place d'un parcours citoyen, de civisme et de découverte de l'environnement institutionnel rumillien (C.M.J., Police Municipale, Quai des arts, Etat civil, Espace Croisolet du centre social, P.M.S., Ecole de musique, D.E.J., Musée, C.C.A.S., Médiathèque, Bibliothèque, Cinéma, Piscine Municipale, etc.),
- Des projets inter sites,
- La mise en place de projets intergénérationnels,
- Des actions en lien avec le monde du handicap.

La Sensibilisation de l'enfant à son environnement afin qu'il devienne un citoyen responsable :

L'enfant tout au long de son parcours doit apprendre à faire des choix, penser et agir par lui-même.

Les actions proposées par le P.E.D.T. doivent permettre à l'enfant de construire sa propre personnalité en prenant ses responsabilités, son autonomie.

L'accompagnement doit se faire dans les différents temps de l'enfant :

- Développer le zéro gaspi en sensibilisant au tri sélectif,
- Sensibiliser l'enfant aux gestes écologiques respectueux de la nature,
- Initiation à l'entretien des jardins des possibles,
- Apprentissage sur le temps scolaire et périscolaire du jardinage,
- Apprendre à se servir seul, en quantité raisonnable, éviter le gaspillage,
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses activités, en lui donnant la possibilité de choisir, de s'exprimer sur ses envies,
- Inciter l'enfant à exprimer son désir de participer, sans le forcer,
- Donner à l'enfant la possibilité d'exprimer son refus.

A partir de ces objectifs, différents axes sont déclinés pour l'élaboration du Plan mercredi.

LES AXES DU P.E.D.T. :

Se respecter, jouer ensemble :

- Respect des autres, des règles,
- Acceptation de la différence,
- Développer le plaisir de jouer,

Être un trait d'union entre l'école et les associations :

- Favoriser la pratique de sports et l'accès à la culture pendant le temps scolaire,
- Faire découvrir des activités non pratiquées en temps scolaire,
- Faire découvrir des activités organisées par les associations ou des acteurs locaux,



La découverte et connaissance du territoire :

- Aller à la rencontre des acteurs locaux,
- Découvrir le patrimoine culturel et naturel.

3/ LOCAUX ET INSTALLATIONS UTILISES SUR LES TEMPS SCOLAIRES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

L'école maternelle du centre est constituée de 5 classes pour 142 élèves, d'une salle d'évolution, d'un préau, d'une salle de sieste, une salle périscolaire avec son atelier et de 2 cours (en béton) avec un espace de jeux.

Le Centre de loisirs Do'minos du Bouchet est constituée de 6 Espaces pour 120 enfants. Elle comporte 1 salle d'évolution, 4 salles pour l'accueil périscolaire, une bibliothèque, le bureau de l'équipe de direction ainsi qu'une salle de réunion.

Par ailleurs, les enfants de l'école élémentaire ont aussi accès à un espace extérieur en herbe et un agorespace.

Le matériel suivant est partagé et à disposition des animateurs :

- Matériel pour activités manuelles et dessin,
- Jeux d'intérieur, jeux de société,
- Matériel sportif et ludique pour l'extérieur.

Enfin, de nombreux équipements sportifs et culturels structurent la commune :

DES EQUIPEMENTS SPORTIFS :

- Stades de foot,
- Salle de DOJO,
- Une aire de fitness,
- Aire de jeux et agorespaces,
- 5 gymnases,
- Un boulodrome,
- Plan d'eau,
- Piscine municipale,
- Square Jeunes Enfants.

DES EQUIPEMENTS CULTURELS

- OSCAR,
- Quai des arts,
- Salle des fêtes,
- Salles associatives,
- Une bibliothèque,
- Une maison des Associations et de Jumelage,
- Ecole de musique,
- Musée.



4/ MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PROJET

La réalisation d'un état des lieux permet de faciliter la détermination des objectifs. Ainsi, ceux-ci pourront être précisés après la réalisation du diagnostic social.

Pour le suivi du projet, le comité consultatif pourra se réunir à chaque semestre.

A la fin de l'année scolaire, une évaluation annuelle aura lieu.

En fonction des objectifs éducatifs visés, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs seront déterminés en comité consultatif.

↳ CHARTE QUALITE SELON 4 AXES

La charte qualité engage la collectivité à structurer son projet d'accueil du mercredi selon 4 axes :

1/ COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVE DES DIFFERENTS TEMPS DE L'ENFANT

La direction éducation jeunesse a pour but d'harmoniser les dispositifs autour de l'enfant et mettre en place une complémentarité des différents temps de l'enfant.

Les responsables de Pôle Scolaire/Périscolaire assurent le lien entre les équipes éducatives d'animation et les équipes éducatives enseignantes par :

- Leur rôle de référent scolaire pour le suivi du mobilier, de la logistique et de la coordination éducative cohérente entre les temps scolaire et périscolaire,
- Leur participation aux Conseils d'école,
- Leur présence auprès des équipes éducatives enseignante,
- Leur participation au P.E.D.T.

Le P.E.D.T. pose les bases d'une collaboration entre les différents temps de l'enfant. Après consultation des projets d'école et après avoir défini les objectifs du péri/extrascolaire, une continuité est mise en place.

Depuis le 3 Janvier 2022, la Direction Education Jeunesse (D.E.J.), s'est organisée afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Positionner un référent, un interlocuteur pour chaque école,
- Stabiliser les équipes,
- Fidéliser les agents en proposant des temps de travail à temps complet,
- Favoriser la Q.V.T. (Qualité Vie au Travail) en proposant des emplois du temps condensés et non morcelés sur la journée.

La stabilité des équipes d'animateurs permanents et la situation au sein de l'école d'espaces d'Animation Scolaires/Périscolaires/Extrascolaires devront favoriser une relation de confiance et offrir :

- Un meilleur suivi des enfants,
- Une meilleure réalisation et un suivi des projets en commun,
- Une communication fluide entre le temps scolaire et périscolaire.

2/ L'INCLUSION ET L'ACCESSIBILITE DE TOUS LES PUBLICS

La collectivité s'engage à favoriser dans la mesure du possible l'inclusion des enfants porteurs de handicap.

Les projets de démarche mis en place :

- Poursuivre le recrutement des A.E.S.H. sur les temps périscolaires,
- Faciliter l'inclusion sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire,



- Une formation de deux heures des animateurs concernant les moyens de sensibiliser les enfants à la pratique sportive en situation de handicap,
- Mise à disposition de matériel pour les enfants pour une mise en situation, pendant les vacances de Juillet et/ou d'Août,
- Un accueil d'un responsable des associations « sport et handicap » et/ou « d'Athlétisme » par l'intermédiaire du dispositif « Jeux bouge » en 2022,
- Recrutement d'animateurs formés sur l'animation et le handicap.

Afin de poursuivre l'accueil d'enfants en situation de handicap, des cycles sport et handicap pourraient être proposés par l'interventions de professionnels, ainsi que d'éventuelles visites auprès des associations sportives handisports.

Il sera également proposé aux animateurs des formations sur l'accueil d'enfant en situation de handicap et ce afin d'être sensibilisé et apte lors de ces accueils actuels et avenir (Stage C.N.F.P.T.).

3/ MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DU TERRITOIRE

La commune de Rumilly dispose d'un territoire riche et varié, elle offre de multiples possibilités. L'ouverture des activités sur le territoire sera donc recherchée :

DES ACTIVITES EXTERIEURES A CARACTERE SPORTIF :

Le plan d'eau de Rumilly, la montagne du Clergeon, le P.N.R. des Bauges, Gorges de la Néphaz, du Chéran, les diverses structures sportives rumilliennes, Espace naturel de Motz Marais de Poisy, Gorges du Fier, Château de Montrottier,

Ces lieux offrent des possibilités de randonnée et d'activités en nature.

DES VISITES :

Le musée de Rumilly, le Quai des Arts.

DES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS :

Patoisants de l'albanais Rumilliens, Oscar, Athlétisme, Handball, Rugby, Domytis (Résidence pour séniors).

DES ACTIVITES CULTURELLES :

La commune de Rumilly dispose de plusieurs espaces culturels entre le quai des arts, la bibliothèque, le musée, l'espace cinématographique, accueillant les enfants sur les différents temps scolaire, périscolaire et extrascolaire attenants aux groupes scolaires de la rue des écoles où se déroule d'innombrables activités renouvelées chaque mois.

DIVERSITE ET QUALITE DES ACTIVITES :

Afin de proposer un fonctionnement et des activités de qualité, des temps de préparation hebdomadaires sont programmés sur l'année pour les animateurs.

La diversité des compétences des animateurs assure l'élaboration de projets variés.



4/ DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Les activités proposées doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, ainsi que son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles doivent rechercher la cohérence et la complémentarité entre elles et avec le projet d'école. Elles doivent respecter les rythmes de vie des enfants, garantir leur sécurité physique et affective, faciliter leur socialisation et leur permettre de se construire en tant que citoyen.

La participation des enfants au choix et à l'organisation des activités doit être recherchée afin de leur permettre d'être acteurs de leur temps de loisirs.

L'organisation des activités (type d'activités, durée, horaires) est déterminée prioritairement par l'intérêt des enfants. Elle sera mise en place en prenant compte des attentes et des besoins exprimés par les enfants et les familles et des principales ressources du territoire concerné en garantissant dans la mesure du possible la diversité et la complémentarité des propositions.

Le programme d'activités peut varier en fonction de la météo, des conditions matérielles ou du nombre d'enfants mais aussi selon leurs envies du moment.

1) Sur le temps périscolaire

Différentes activités sont proposées aux enfants sur l'accueil du matin, sur le temps méridien « activités fil rouge » et sur le temps d'accueil du soir (jeux, activités sportives ou manuelles).

L'objectif est d'offrir une variété d'activités sportives, culturelles, imaginaires, récréatives ou artistiques.

SUR LA PAUSE MERIDIENNE :

Chaque jour, un(e) animateur(trice) propose aux enfants de son groupe une activité répondant aux besoins de l'enfant sur ce temps : besoin de se dépenser à travers des activités sportives, de se détendre avec les temps calmes, de se retrouver avec ses copains avec les activités ludiques ou de créer avec les activités manuelles.

Le programme d'animation variera par quinzaine.

ACCUEIL DU SOIR :

En plus, le soir, des ateliers éducatifs « C.L.A.S. » sont proposés sur des cycles inter-vacances :

5 ateliers éducatifs basés sur la parentalité intervenant les lundis et mardis scolaires sont encadrés par 10 animateurs(trices) au bénéfice de 100 enfants.

Les enfants découvrent, apprennent puis évoluent au fur des séances basées cette année sur la capacité à se concentrer guidées par les 2 animateurs(trices) par ateliers.

Type d'activités :

- **Atelier autour du Théâtre :** Travail autour de l'expression : comment s'exprimer, écouter activement et se placer. Les enfants apprendront à jouer avec les émotions, la voix, le corps. Ils pourront créer des personnages et les interpréter lors de jeux théâtralisés.

- **Atelier autour de la Culture** : Travail sur un projet en lien avec l'école de musique, le Quai des Arts et le Musée de Rumilly par des activités de Chant, batucada, livres, films, objets historiques,
- **Atelier autour de l'Histoire** : En début d'année, chaque enfant décide d'une époque qu'il aimerait visiter : elle sera étudiée dans l'année. Chaque époque sera présentée de différents points de vue (plusieurs historiens). Des outils autour des compétences psychosociales seront utilisés pour étudier l'histoire en développant l'esprit critique.
- **Atelier autour de l'environnement et la vie citoyenne** : Les enfants effectueront un constat du monde d'aujourd'hui (en comparant divers documents relatant de ces dernières décennies) grâce à plusieurs supports. Ils proposeront ensuite des actions à leur mesure qui leur sembleront être plus en lien avec les valeurs de notre société.
- **Atelier autour de projets collectifs** : Projet libre des enfants réfléchi en début de cycle. Accompagnement dans la réflexion d'un but à atteindre en équipe, avec des moyens créatifs, artistiques et ludiques.

Intervenants :

Pour enrichir le programme d'animation, les animatrices(teurs) peuvent faire appel à des intervenants extérieurs qui assureront la prise en charge de l'activité comme actuellement les patoisants de l'albanais de Rumilly.

PERSPECTIVE ET PROJETS « ACCUEIL DU SOIR » :

Le soir, un projet, en plus du C.L.A.S., de mise en place de nouveaux ateliers est en cours de réflexion. L'objectif étant de proposer une alternative à la garderie « classique », de favoriser les petits groupes et de faire découvrir une activité aux enfants dans laquelle ils évoluent au cours du cycle. Ainsi organisées dans une logique de parcours de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, ces ateliers aboutiront à une réalisation finale (court métrage, spectacle, exposition...) qui sera présentée et partagée aux parents. Mais également une activité « Cartable » afin d'aider les enfants aux devoirs et à l'apprentissage des matières fondamentales, écrire, compter, lire.

Les enfants choisiraient leur activité avec leurs parents et s'inscriront pour un cycle de 6 ou 7 séances par période inter-vacances.

Une information aux familles sera prévue sur les activités périscolaires et sur les objectifs du projet. Leur participation aux activités ainsi qu'aux temps forts des accueils de loisirs sera recherchée.

2) Sur les mercredis et vacances scolaires

La restructuration de la D.E.J. par Pôle a permis de positionner les animatrices(teurs) de telle manière à ce qu'ils puissent suivre les enfants sur leurs différents temps afin de favoriser la continuité éducative.

Les temps de préparation Périscolaire/Extrascolaire sont travaillés en commun avec les Responsables de Pôle.

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, sportives, numériques, environnementales, manuelles, citoyennes...). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice mais demeurent à visée pédagogique.

Un choix d'activités sera proposé aux enfants autour de trois axes :

- Le matin :

- Activités manuelles, artistiques ou culturelles (Dessin, peinture, collage, argile, etc.),
- Activités sportives, expression corporelle (chant, chorégraphie, parcours de motricité...),
- Activités de découverte novatrice, et ludique (expérience scientifique, numérique...),
- Des activités autour de la lecture : lecture animée, recherche et création d'histoires,

La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins.

- L'après-midi :

Les après-midis seront principalement dédiés aux jeux extérieurs et aux découvertes :

- Grands jeux, jeux de cohésion ou d'opposition, chasse au trésor,
- Des activités autour de la nature : Balade, land art, course d'orientation

Pour les élèves de l'école maternelle, le Plan mercredi doit préserver les temps de calme et de repos dont ils ont besoin.

3) Les projets transversaux

Sensibilisation à l'environnement :

- Participation à la création d'un compost et à son entretien :

Création et entretien du jardin des possibles et potagers au sein l'école : au sein des écoles de René Darmet, dans une cour intérieure, un jardin a été mis en place en accord avec l'équipe éducative.

L'équipe d'animation se propose avec les enfants de faire des plantations saisonnières et d'entretenir ce potager.

Un projet identique sur l'école de Joseph Béard est en cours de réflexion.

- Participation au nettoyage nature ou citoyen de la commune est à développer.

Connaissance et respect du patrimoine :

- Visite des lieux importants de la commune,
- Ouverture aux autres.

Création autour de la lecture :

Établir une continuité avec la bibliothèque, temps de lecture avec des thèmes et sur des cycles

- Création d'un kamishibai ou achat,
- Création d'un livre,
- Lectures animées,
- Création de bande dessinée.

Sensibilisation au handicap :

- Rencontre avec des sportifs de la fédération handisports, visite lors d'entraînement,
- Visite lors d'un match, ou un entraînement.



✚ Mise en place de projets festifs :

- Carnaval,
- Fête des jardins en fin d'année,
- Journée ludique d'orientation de civisme et de citoyenneté,
- Olympiades.

AXES DES PROJETS D'ECOLE PRIS EN COMPTE DANS LA CONCEPTION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES :

L'équipe d'animation est composée de permanents intervenant sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, ce qui permet une continuité dans le suivi des enfants et renforce le lien avec le corps enseignant.

Dans la mesure du possible, l'équipe d'animation s'engage à poursuivre le lien entre le projet d'école et les activités périscolaires. Sans être redondant, elle essaie de suivre les thèmes et d'enrichir les acquis scolaires à travers des activités de découverte ou ludique. Une cohérence entre le programme d'animation périscolaire et le projet d'école sera recherchée même si elle ne pourra pas être systématique.

➤ EVALUATION

L'évaluation sera basée sur divers critères :

- Le taux de fréquentation,
- La satisfaction des enfants sera évaluée par des outils créés par les animateurs,
- Satisfaction des familles,
- L'adéquation entre les objectifs et les activités.

